

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,
— 10 fr. pour six mois,
— 6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,

A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 5 mars.

DISCOURS

Prononcé par S. M. l'EMPEREUR

A l'ouverture de la session législative
le 4^{er} mars 1860.

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

A l'ouverture de la dernière session, confiant dans le patriotisme de la France, je tenais à prémunir vos esprits contre les appréhensions exagérées d'une guerre probable. Aujourd'hui j'ai à cœur de vous rassurer contre les inquiétudes suscitées par la paix même. Cette paix, je la veux sincèrement et je ne négligerai rien pour la maintenir. Je n'ai qu'à me féliciter de mes relations amicales avec toutes les puissances de l'Europe.

Les seuls points du globe où nos armes soient encore engagées sont dans l'extrême Orient, mais le courage de nos marins et de nos soldats, aidé du loyal concours de l'Espagne, amènera bientôt sans doute un traité de paix avec la Cochinchine.

Quant à la Chine, une expédition sérieuse combinée avec les forces de la Grande-Bretagne lui infligera le châtement de sa perfidie.

En Europe, les difficultés touchant, je l'espère, à leur terme, et l'Italie est à la veille de se constituer librement. Sans revenir sur les longues négociations qui se traînent depuis tant de mois, je me bornerai à quelques points principaux.

La pensée dominante du traité de Villafranca était d'obtenir l'indépendance presque complète

de la Vénétie au prix de la restauration des archiducs. Cette transaction ayant échoué malgré mes plus vives instances, j'en ai exprimé mes regrets à Vienne comme à Turin, car la situation, en se prolongeant, menaçait de lemeurer sans issue. Pendant qu'elle était l'objet d'explications loyales entre mon gouvernement et celui de l'Autriche, elle inspirait à l'Angleterre, à la Prusse et à la Russie les démarches dont l'ensemble atteste clairement de la part des grandes puissances le désir d'arriver à la conciliation de tous les intérêts.

Pour seconder ces dispositions, il importait à la France de présenter la combinaison dont l'adoption aurait le plus de chances d'être acceptée par l'Europe. Garantissant par mon armée l'Italie contre l'intervention étrangère, j'avais le droit de marquer les limites de cette garantie; aussi n'ai-je pas hésité à déclarer au roi de Sardaigne que, tout en lui laissant l'entière liberté de ses actes, je ne pourrais pas le suivre dans une politique qui avait le tort de paraître aux yeux de l'Europe vouloir absorber tous les États de l'Italie, et qui menaçait de nouvelles conflagrations; je lui ai conseillé de répondre favorablement aux vœux des provinces qui s'offraient à lui, mais de maintenir l'autonomie de la Toscane et de respecter en principe les droits du Saint-Siège. Si cet arrangement ne satisfait pas tout le monde, il a l'avantage de réserver les principes, de calmer les appréhensions, et il fait du Piémont un royaume de plus de neuf millions d'âmes.

En présence de cette transformation de l'Italie du Nord qui donne à un Etat puissant tous les passages des Alpes, il était de mon devoir, pour la sûreté de nos frontières, de réclamer les versants français des montagnes. Cette re-

vendication d'un territoire de peu d'étendue n'a rien qui doive alarmer l'Europe et donner un démenti à la politique de désintéressement que j'ai proclamée plus d'une fois, car la France ne veut procéder à cet agrandissement, quelque faible qu'il soit, ni par une occupation militaire, ni par une insurrection provoquée, ni par de sourdes manœuvres, mais en exposant franchement la question aux grandes puissances. Elles comprennent sans doute, dans leur équité, comme la France le comprendrait certainement pour chacune d'elles en pareille circonstance, que l'important remaniement territorial qui va avoir lieu nous donne droit à une garantie indiquée par la nature elle-même.

Je ne puis passer sous silence l'émotion d'une partie du monde catholique; elle a cédé subitement à des impressions si irréfutables; elle s'est jetée dans des alarmes si passionnées; le passé qui devait être une garantie de l'avenir a été tellement méconnu; les services rendus tellement oubliés qu'il m'a fallu une conviction bien profonde, une confiance absolue dans la raison publique pour conserver, au milieu des agitations qu'on cherchait à exciter, le calme qui seul nous maintient dans le vrai.

Les faits cependant parlaient hautement d'eux-mêmes. Depuis onze ans je soutiens seul à Rome le pouvoir de Saint-Père sans avoir un seul jour cessé de révéler en lui le caractère sacré du chef de notre religion. D'un autre côté, les populations de la Romagne, abandonnées tout à coup à elles-mêmes, ont subi un entraînement naturel et cherché à faire, dans la guerre, cause commune avec nous. Devais-je les oublier à la paix et les livrer de nouveau, pour un temps illimité, aux chances de l'occupation étrangère? Mes premiers efforts ont été de les réconcilier

avec leur souverain, et n'ayant pas réussi, j'ai tâché au moins de sauvegarder dans les provinces soulevées le principe du pouvoir temporel du pape.

D'après ce qui précède, vous voyez, si tout n'est pas encore terminé, comment il est permis, du moins, d'espérer maintenant une solution prochaine. Le moment semble donc venu de mettre un terme à de trop longues occupations et de rechercher les moyens d'inaugurer hardiment en France une nouvelle ère de paix.

Déjà l'armée a été réduite de 150,000 hommes, et cette réduction eût été plus considérable sans la guerre de Chine, l'occupation de Rome et de la Lombardie.

Mon gouvernement va immédiatement vous soumettre un ensemble de mesures qui ont pour but de faciliter la production, et d'accroître par la vie à bon marché, le bien-être de ceux qui travaillent, et de multiplier les rapports commerciaux.

Le premier pas à faire dans cette voie était de fixer l'époque de la suppression de ces barrières infranchissables qui, sous le nom de prohibitions, en excluant de nos marchés beaucoup de produits étrangers, contraignaient les autres nations à une réciprocité fâcheuse pour nous. Mais quelque chose de plus difficile nous arrêtaient encore, c'était le peu de penchant pour un traité de commerce avec l'Angleterre; aussi ai-je pris résolument sur moi la responsabilité de cette grande mesure. Une réflexion bien simple en démontre l'avantage pour les deux pays; l'un et l'autre n'auraient pas manqué certainement, au bout de quelques années, de prendre chacun dans son propre intérêt l'initiative des mesures proposées; mais alors l'abaissement des tarifs n'étant pas simultané, il aurait eu lieu de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 3 MARS 1860.

— N° 2 —

UN ÉPISODE

DU

RÈGNE DE MARIE-THÉRÈSE

II

LA CHANTEUSE INCONNUE. (Suite).

La ritournelle de l'air de Gluck recommença, et aussitôt sortit de la coulisse une femme majestueuse, brillante de jeunesse et de beauté sous son costume grec d'Alceste. Le manteau de pourpre, brodé d'or, jeté sur ses magnifiques épaules avec une grâce inimitable, son abondante chevelure retenue par un diadème d'or au milieu duquel scintillait un gros solitaire d'un admirable beauté, sa taille svelte entourée d'une ceinture éblouissante de brillants, et les bracelets qui faisaient ressortir la blancheur de ses bras superbes, — tout cela rehaussait sa noblesse et sa grâce au point que le roi lui-même en fut impressionné et prit involontairement part au murmure approbateur qui s'éleva dans la salle, et auquel la cantatrice demeura indifférente.

* Reproduction interdite.

Quand elle leva le bras pour implorer, dans son rôle d'Alceste, le secours des dieux, ses regards ne se portèrent point vers le ciel, mais sur les deux souverains, qui semblaient être l'objet de son unique préoccupation. Son chant aussi était si noble et si élevé, et sa voix si pleine et si harmonieuse, que Gluck lui-même, ce maître si sévère et si exigeant, eût été ravi d'un tel interprète. Frédéric le Grand, qui pourtant n'aimait pas les opéras de Gluck, se sentit entraîné, transporté.

Joseph seul n'avait d'oreille ni pour le chant ni pour la musique : son attention était exclusivement absorbée par la personne de la chanteuse, dont il s'efforçait de comprendre tous les regards et tous les mouvements.

— C'est elle, je la reconnais, c'est bien elle, murmurait-il. Excellence, dit-il à Kaunitz, cette cantatrice est la dame qui m'a jeté le bouquet ce matin!

— Ah! le souvenir à Epéries! Maintenant tout s'explique : — la Bernasconi a eu la générosité de tomber malade parce qu'une de ses compatriotes désirait chanter devant vous, sire, et attirer votre auguste attention. Je ne serais pas étonné qu'elle cherchât à la captiver d'une façon plus éclatante encore. Ces Polonaises sont des patriotes enragées!

L'empereur ne répondit rien : il contemplait la cantatrice, la fière beauté dont l'apparition mystérieuse le tenait sous le charme.

La scène terminée, le rideau tomba. Il se fit un profond silence, et tous les yeux se dirigèrent vers les deux souverains comme pour implorer la permission de donner un libre cours à l'admiration générale.

Soit qu'il comprit ce désir secret, soit qu'il n'écoutât que sa propre admiration, le roi leva

les mains et applaudit. Ce fut le signal d'un tonnerre d'applaudissements enthousiastes, dominés encore par les brava! brava! de l'empereur.

Le rideau se releva; la cantatrice reparut et s'avança jusqu'à la rampe, où elle s'inclina profondément. Les manifestations, que son aspect avait ravivées, redoublèrent d'énergie quand on entendit l'empereur crier de sa voix sonore : Brava! brava!

Le visage de la cantatrice, dont les regards ardents reposaient sur Joseph, s'enflamma; une vive rougeur couvrit tout à coup ses joues pâles et, pour réclamer le silence, elle leva un moment ses beaux bras.

Elle fut religieusement obéie; et chacun de se demander aussitôt avec surprise quelle pouvait être cette fière et mystérieuse personne qui ne craignait pas d'imposer silence à l'enthousiasme de deux têtes couronnées.

A ors le cœur et l'âme de la cantatrice s'exhalèrent dans les accents et dans les paroles du morceau suivant :

La belle reine à l'agonie
A-t-il armé sa propre main?
Brûlant sur la terre rouge,
Coule à flots le sang de son cœur.

Contre elle un criminel délire
A-t-il armé sa propre main?
Non, expirante elle peut dire :
« Pour toi j'ai déchiré mon sein !

» Pour toi, liberté tutélaire ;
» Pour vous, justice et saintes lois !
» La mort ne semble point amère
» A qui meurt défendant vos droits ;

» Plutôt la mort que l'esclavage !

» Mieux vaut mourir indépendants
» Que de laisser pour héritage
» La honte seule à nos enfants.

» Au sein de la mêlée ardente
» Mieux vaut un trépas glorieux
» Qu'une existence triste et lente,
» Courbés sous un joug odieux.

Ses maux, sa blessure mortelle
N'ont-ils point attendri vos cœurs ?
Votre oreille se ferme-t-elle
Au cri touchant de ses douleurs ?

Vous qui possédez la puissance
De la sauver, de la guérir,
Ayez pitié de sa souffrance ;
Oh ! ne la laissez pas mourir !

Sauvez la Pologne expirante ;
Grands médecins, empressez-vous !
De sa gratitude fervente
Méritez le tribut si doux.

Elle avait terminé son chant au milieu du plus profond silence; et maintenant qu'elle s'inclinait, ses regards suppliants fixés sur l'empereur et sur le roi, ce silence n'était pas interrompu par le moindre applaudissement. Chacun cherchait à découvrir quelle impression avait produite sur les souverains cette scène aussi étrange qu'extraordinaire, et personne ne s'aperçut que la cantatrice avait regardé lentement la coulisse et que le rideau était baissé.

L'empereur se leva vivement et appela d'un signe le maréchal de l'Opéra.

— Comte, lui dit-il, allez demander, de ma part, à cette cantatrice quel est son nom.

— Elle s'appelle la Pologne, sire, dit Kaunitz d'un ton dédaigneux; pendant que le maréchal s'éloignait. N'avais-je pas prévu d'a-